

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 18 février 2009, à 10 h, à la salle V-6215**

Présences : Philippe Barbaud
Robert V. Anderson
Denis Bertrand
Amaya Clunes Gutierrez
Monique Lemieux
Roch Meynard

Absence motivée : Yvon Pépin

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
3. Affaires en découlant : Fêtes du 40^e
4. SPUQ/UQAM : Position à définir
5. Carte professionnelle
6. Activités sociales de l'hiver
7. Le prochain *Bulletin* et correspondance
8. Organisation d'un Resto de Pâques
9. Varia (Ramezay, RRUQ)

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par Amaya Clunes Gutierrez, appuyée par Roch Meynard. Adopté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Sur proposition de Denis Bertrand, appuyé par Robert V. Anderson, le procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2009 est adopté à l'unanimité.

Affaires en découlant

Projet de publication de Denis Bertrand

Ce dernier fait un compte-rendu de ses dernières démarches et activités, notamment la synthèse et la rédaction des entrevues effectuées récemment. Reste à terminer la procédure de validation des données. Robert Comeau et Daniel Hébert seront relancés pour déterminer l'implication du syndicat et des services de

communication. Denis Bertrand réunira dès que possible les personnes directement impliquées dans la mise en oeuvre de la maquette de la publication. Roch Meynard fait observer que le SPUQ est à préparer son budget et qu'il importe de prendre en compte la mise de fonds éventuellement consentie pour soutenir le projet. Les délais deviennent très courts. Denis Bertrand en prend bonne note et agira pour le mieux.

SPUQ/UQAM : Position à définir

Les membres du conseil d'administration échangent des points de vue sur la situation actuelle des relations de travail entre le syndicat (SPUQ) et l'Université. Il y a consensus pour observer une stricte neutralité tant que personne ne sollicite pas l'association à quelque égard que ce soit.

Carte professionnelle

Pour faire suite à l'échange de courriels entre Yvon et Mme Carole Breton, il est décidé que la carte de visite de l'université n'est pas un privilège dont un retraité puisse se prévaloir. En revanche, la carte matricule officielle de l'UQAM conservera la mention *professeur retraité* jusqu'à ce qu'une entente avec l'université soit conclue quant au choix éventuel d'y inscrire aussi la mention de *professeur honoraire*. Le président saisira le vice-recteur de cette question par lettre.

Activités sociales de l'hiver

L'activité sociale de la conférence de Bernard Élie a été un franc succès. L'activité envisagée par Monique en relation avec Georges Anglade est reportée au début de mai compte tenu de l'absence prochaine du principal intéressé. Les autres activités prévues au programme conjoint sont toujours à l'affiche malgré l'annulation récente de quelques-unes d'entre elles.

Le prochain *Bulletin* et correspondance

Monique Lemieux nous apporte quelques renseignements sur le prochain numéro du Bulletin, actuellement en préparation, qui sera réalisé sur le thème du cours *Éthique et culture religieuse*. Elle a en mains une réponse de Georges Leroux à l'article de Philippe Barbaud, et une autre contribution au débat. Le demande a déjà été placée par courriel pour obtenir d'autres réactions des collègues d'ici le 1er mars.

Organisation d'un Resto de Pâques

L'organisation d'un resto "déambulatoire" prévue pour le 8 avril reste toujours au programme. Philippe fournit à Monique certains documents relatifs aux salles disponibles par le biais du service des parcs de la ville de Montréal. La maison Smith semble être une destination de choix à prix abordable pour la location. Monique se charge de prendre contact avec la personne responsable.

Varia (Ramezay, RRUQ)

Philippe fera parvenir à Roch un document PDF de la notice du RRUQ relative à la situation actuelle du fonds de retraite. Roch le diffusera par Internet. La diffusion de l'invitation de bénévoles pour la visite du château Ramezay a déjà été faite

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11 h 45.